

Les logiciels d'aide à l'élaboration du Document Unique : opportunités et contraintes

Alizée NOE, Conseiller en prévention des risques professionnels
Léo MASSEY, Conseiller en prévention des risques professionnels

Tour de table

- ✓ Nom
- ✓ Collectivité
- ✓ Fonction
- ✓ Outil DU actuel ?
- ✓ Projet de changement d'outil ?

PLAN

- ❖ Contexte
- ❖ Pourquoi choisir un logiciel DU ?
- ❖ Comment mettre en place un logiciel DU ?
- ❖ Démarche de A à Z
- ❖ Retours d'expériences d'utilisateurs
- ❖ Conclusion

CONTEXTE

Démarche d'évaluation des risques - Document Unique *(audit et étude DU)*.



87 % des collectivités disposent d'un **Document Unique** *(audit et étude DU)*



22 % disposent d'un **plan d'actions** *(audit)*

La démarche est portée majoritairement par les préventeurs.

Les collectivités disposant de plans d'actions suivis sont celles où les chefs de services sont le plus impliqués.

20 %

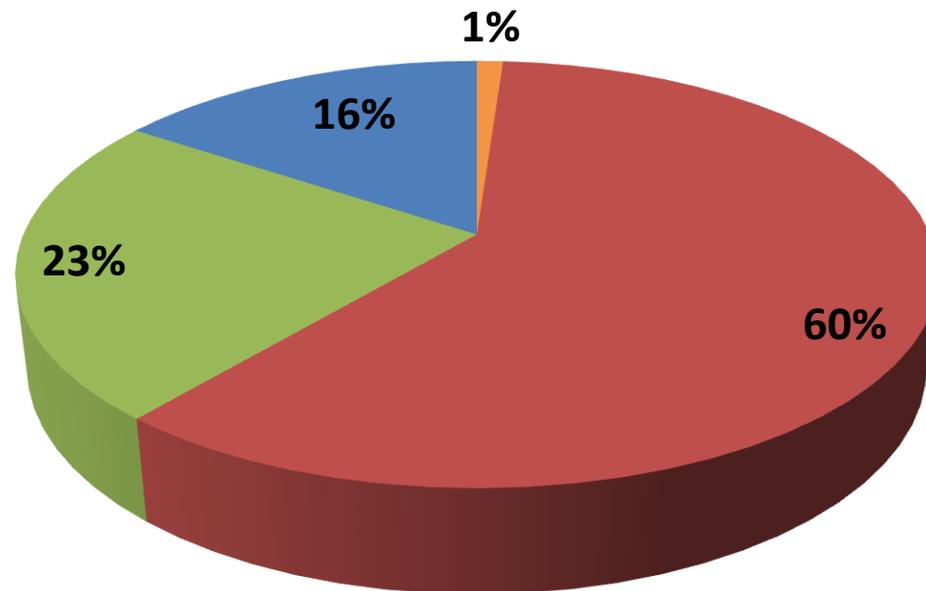
80%

Réalisation de MAJ

Absence de MAJ

CONTEXTE

Quel outil utilise la collectivité pour la retranscription des EVR ?



- Aucun outil
- Outil Excel du CIG
- Autre outil Excel
- Solution logiciel

Données extraites d'une enquête auprès des intervenants en prévention du service EIPRP du CIG ; 91 collectivités recensées

CONTEXTE

Les logiciels utilisés actuellement par les collectivités de la petite couronne :

Module Document Unique de Neeria (Sofaxis) > 10 collectivités

BlueKangoo > 1 collectivité

1-One > 1 collectivité

TDC sécurité > 1 collectivité

Edition législative > 1 collectivité

Box QVT (SMACL assurance) > 1 collectivité (déploiement en cours)

Pourquoi choisir un logiciel DU ?

Travail collectif

Identifier les opportunités et les contraintes d'une solution logiciel spécifique pour le Document unique

Consignes :

- Individuellement, noter un mot identifiant une contrainte ou une opportunité par post-it
- Autant de post-it qu'on le désire
- Placer les post-it au tableau en séparant les contraintes et les opportunités
- Collectivement, regrouper les post-it et analyser les propositions

Pourquoi choisir un logiciel DU ?

OPPORTUNITÉS

- Partager, décentraliser, donner de la visibilité au Document Unique. Travailler collectivement sur le DU
- Suivre les actions de prévention et faciliter les mises à jour du DU
- Gagner en temps et en efficacité pour l'exploitation des données (statistiques, bilan et programme annuel)
- Assurer la traçabilité des différentes versions du DU

CONTRAINTES

- Coût de la solution logiciel et nécessité d'avoir un budget dédié
- Formation et accompagnement des utilisateurs
- Pas toujours adapté au besoin : cotation des risques pas toujours paramétrable, reprise des données des anciennes versions pas toujours possible
- Temps de paramétrage du logiciel
- Importance du travail en partenariat avec la DSI (contraintes informatiques)

Pourquoi choisir un logiciel DU ?

Faire son diagnostic du processus de gestion du Document Unique en questionnant l'organisation  et l'outil , sur chacun des points suivants :

1. Respecte-il de la réglementation ?

-  Découpage en UT
-  Inventaire des risques
-   Hiérarchisation des risques
-   Définition d'un plan d'actions
-   Suivi du plan d'actions
-   Communication des résultats
-  Mises à jour des EVR
-  Archivage des différentes versions

Définir:

- Des actions
- Des pilotes
- Des délais
- Des moyens

Pourquoi choisir un logiciel DU ?

Faire son diagnostic du processus de gestion du Document Unique en questionnant l'organisation  et l'outil  , sur chacun des points suivants :

2. Est-il efficient ?



Durée de transcription



Possibilité d'extraire et de partager les données



Faciliter d'appropriation par les acteurs

3. Permet le pilotage de la prévention ?



Permet une vision globale des résultats des évaluations



Durée de construction des indicateurs d'aide à la décision

Comment mettre en place un logiciel DU ?

Définir quelles sont vos **attentes** relatives au logiciel DU :

- Respect des 3 volets de l'autodiagnostic :
 1. Respecte-il de la réglementation ?
 2. Est-il efficient ?
 3. Permet le pilotage de la prévention ?
- Respect de mon processus actuel de gestion du Document Unique
- Autre besoins éventuels : évaluation des risques chimiques, évaluation de la pénibilité, suivis des formations/habilitations, suivis des équipements de travail, gestion des entreprises extérieures ...

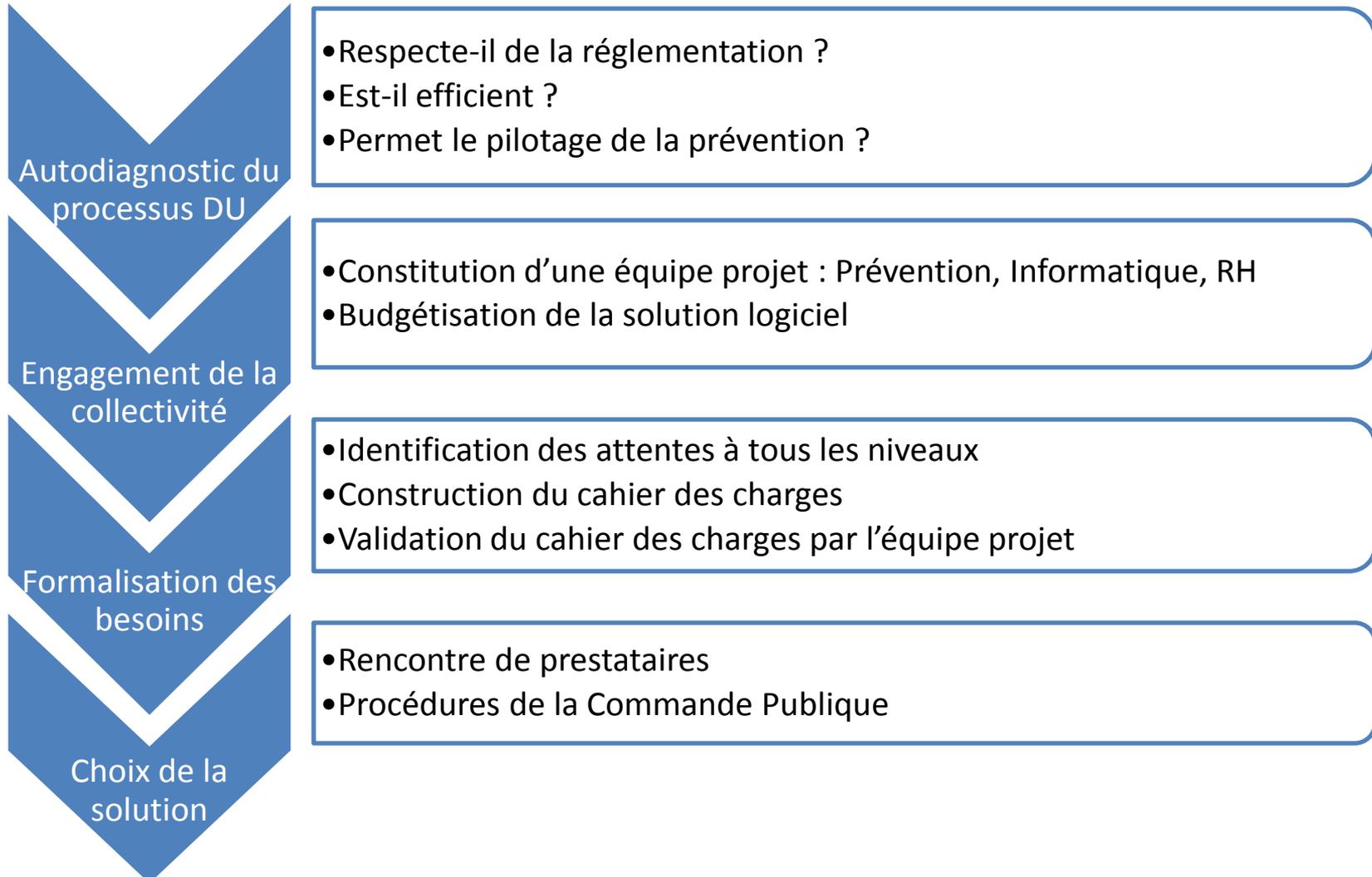
Comment mettre en place un logiciel DU ?

Elaborer un cahier des charges :

- Traduire les attentes en exigences fonctionnelles
- Promouvoir les opportunités et les traduire en exigences fonctionnelles
 - Définir plusieurs profils d'utilisateurs et la volumétrie (nombre et type d'utilisateurs)
 - Définir les modalités d'édition et de diffusion
 - Prévoir des outils de requête et d'analyse
 - Expliciter les modalités de suivi des plans d'actions
 - Assurer l'archivage des versions successives
- Limiter les contraintes
 - Intégrer la possibilité de paramétrer
 - Intégrer les besoins en formation et en soutien des utilisateurs
 - Prévoir la migrations des données déjà saisies
 - Exiger la récupération de données exploitables en cas de changement de prestataire
- Assurer la compatibilité avec l'environnement technique et informatique (Ne pas oublier d'intégrer votre service informatique !)
- Bénéficier des évolutions développer par le fournisseur
- Prévoir des interfaces avec les logiciels métiers existants (SIRH, médecine pro, formation)

Démarche de A à Z

Résumé des étapes d'un projet : De l'étude d'opportunité à la mise en place d'un logiciel DU



Démarche de A à Z

Résumé des étapes d'un projet : **Mise en place d'un logiciel DU**



- Rencontre de prestataires
- Procédures de la Commande Publique

- Désignation d'un administrateur technique et informatique
- Formation initiale des utilisateurs
- Paramétrage
- Migration des données

- Saisie des EVR et/ou MAJ ; Suivi des plans d'actions
- Formation de nouveaux utilisateurs
- Élaboration des indicateurs et tableaux de bords
- Identifier les moyens de service après-vente

Retours d'expériences d'utilisateurs

- Saint-Cloud
- Puteaux
- Rueil-Malmaison
- Conseil Départementale du Val-de-Marne

Conclusion

Attention à votre processus DU !

Posez-vous les bonnes questions

Faites-vous accompagner si besoin

Tester les produits avant de se lancer

S'ouvrir sur les autres logiciels prévention

Merci de votre écoute

Avez-vous des
questions?